

Département du Gard  
Arrondissement de Nîmes  
Ville de Bagnols-sur-Cèze

**Délibération du Conseil municipal n° 2025-04-37**

**Séance du 16 avril 2025**

**Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Palette Magique »**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	7	3

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 08 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

**Conseillers municipaux présents :** Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

**Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :** Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à C. BAUME, Justine **ROUQUAIROL** procuration à J C. REY, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. FOND-THURIAL, Laurence **SALINAS-MARTINEZ** procuration à F. SERVOL, Carine **BOISSEL** procuration à C. MUCCIO, Michel **SELLENS** procuration à M. COUSTON, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. ROUX

**Conseillers municipaux absents :** Mourad **ABADLI**, Pascale **BORDES**, Vincent **THIERRY**

**Secrétaire de séance :** Jennifer OBID

**Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Palette Magique »**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'association « La Palette Magique » est une association bagnolaise implantée sur le territoire depuis de nombreuses années,

Considérant que la peinture est une activité qui soutient l'effort de concentration, qui permet de communiquer sur ses émotions profondes et qui développe la confiance en soi,

Considérant que les activités et apprentissages proposés par l'association « La Palette Magique » contribue au développement des enfants et à leur ouverture culturelle,

Considérant l'importance pour l'association de pouvoir s'autonomiser sur l'organisation d'expositions sans dépendre d'un prêt de matériel par une autre association d'une commune voisine,

Considérant le coût raisonnable des investissements envisagés,

Considérant la sollicitation de l'association « La Palette Magique » en vue d'obtenir une subvention exceptionnelle,

Considérant que cette question a été présentée à la commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive ainsi qu'à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 02 avril 2025.

**Le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

- d'attribuer à l'association « La Palette Magique » une subvention exceptionnelle de 400 euros,
- de prélever cette somme sur le compte « 0404-3113-65748 » du budget en cours.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELLE

